



Projet International pour l'Elimination des POPs

*Promouvoir la participation active et efficace de la Société Civile dans
la mise en œuvre de la Convention de Stockholm*

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA REUNION DE SENSIBILISATION SUR LA CONVENTION DE STOCKHOLM

**Action pour une Gestion Rationnelle de
L'Environnement En Mauritanie**

**Mauritanie
May 2005**



INFORMATIONS SUR LE PROJET INTERNATIONAL POUR L'ELIMINATION DES POPs

Le 1er mai, 2004, le Réseau International pour l'Élimination des POPs (IPEN <<http://www.ipen.org>>) a débuté un projet international des ONG appelé projet international pour l'élimination des POPs (IPEP) en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a fourni le financement de base du projet.

L'IPEP a trois principaux objectifs :

Encourager et permettre aux ONG dans 40 pays en voie de développement et en transition de s'engager dans des activités qui apportent des contributions concrètes et immédiates aux efforts des pays dans la préparation de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm.

Améliorer les compétences et connaissances des ONG pour leur permettre de renforcer leurs capacités en tant qu'acteurs efficaces dans le processus de mise en œuvre de la Convention de Stockholm ;

Promouvoir la mise en place d'une coordination et le renforcement des capacités aux niveaux régional et national des ONG dans toutes les parties du monde afin de favoriser des efforts à plus longs termes en vue d'obtenir la sécurité chimique

L'IPEP finance la préparation de rapports sur la situation du pays, les zones de pollution par les POPs, la formulation de politiques de gestion des POPs et les activités régionales. Trois principaux types d'activités sont soutenus par l'IPEP : la participation aux programmes nationaux de mise en œuvre de la convention de Stockholm, les activités de formation et de sensibilisation, l'information et des campagnes de sensibilisation du public.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter <<http://www.ipen.org/>>

L'IPEN exprime toute sa reconnaissance au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), à l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération, à l'Agence Suisse pour le Paysage et les Forêts de l'Environnement, au Fonds Canadien sur les POPs, au Ministère de l'Habitat, de l'Aménagement Spatial et de l'Environnement du Royaume des Pays-Bas (VROM), à la Fondation Mitchell Kapor, au Sigrid Rausing Trust, au New York Community Trust et autres pour leur soutien financier.

Les idées émises dans ce rapport sont celles des auteurs et pas nécessairement celles des institutions qui assurent la gestion et/ou le soutien financier.

Ce rapport est disponible dans les langues suivantes : Résumé en anglais et le rapport intégral en français.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA RÉUNION DE SENSIBILISATION SUR LA CONVENTION DE STOCKHOLM

Nouakchott le 22 Avril 2005

L'an Deux mille Cinq et le Lundi 25 Avril, s'est tenue une réunion de sensibilisation sur la convention de Stockholm et de diffusion auprès des organisations non gouvernementales qui interviennent dans l'environnement de la déclaration de l'IPEN. Cette journée de sensibilisation était organisée par l'ONG AGREEM en collaboration avec la Coordination du Programme de mise en œuvre de la Convention de Stockholm POPs en Mauritanie, avec l'appui financier de l'IPEN.

Dans son mot de bienvenue, le Président de l'ONG AGREEM a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion, qui selon lui revêt une importance particulière puisqu'elle se donne pour objectif de sensibiliser les organisations de la société civile sur la convention de Stockholm et ainsi de les doter des informations et connaissances qui leur permettront de mobiliser la prise de conscience et partant l'ancrage de comportements propres à préserver l'environnement sans lequel on ne peut espérer maintenir la vie sur notre planète.

Il a précisé que cette journée a été organisée grâce à l'appui financier de l'IPEN et la disponibilité des autorités du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement ici représentées par le Coordinateur du Programme de mise en œuvre de la Convention de Stockholm POPs en Mauritanie.

Il a par la suite informé les participants de l'ordre du jour de la réunion auquel trois points étaient inscrits. Il s'agit de :

- Un exposé qui sera présenté par le Coordinateur du Programme de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm POPs en Mauritanie.
- Des débats
- La distribution aux participants de copies de la déclaration de l'IPEN

Cette réunion était présidée par Monsieur Hamoud Ould Sid' Ahmed, Coordinateur du Programme de mise en œuvre de la Convention de Stockholm POPs en Mauritanie qui a mis l'accent dans son discours sur la problématique de développement économique et l'utilisation des produits chimiques dans les secteurs d'activités de la santé et du développement rural. Il a souligné ensuite la faiblesse des capacités scientifiques en Mauritanie pour faire face à la prolifération et aux dangers des POPs.

Par la suite, il a précisé que son département a mis en œuvre des efforts louables pour la protection de l'environnement en général et la gestion rationnelle des produits chimiques en particulier, toutefois il est nécessaire et urgent de conjuguer les efforts de la communauté internationale dans ce sens.

Il a dit en substance que dans le cadre de la gestion des produits chimiques, la Mauritanie a élaboré un plan de mise en œuvre de la convention sur les POPs. Ce plan prévoit des actions importantes de sensibilisation et renferme des mesures administratives, juridiques et techniques qu'il faudra mettre en œuvre.

Le Coordinateur du Programme de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm

POPs en Mauritanie devait par la suite faire une présentation qui a mis l'accent sur :

- Le processus d'élaboration de la convention (sessions de négociations de la convention).
- Les dispositions de la convention ainsi que la liste des POPs visés.
- Un aperçu général de la Convention de Stockholm en se focalisant sur les obligations générales des parties incluses dans les articles 7, 9, 10, 11 et 15.
- Un bilan des possibilités de synergie entre la Convention de Stockholm et les autres Conventions Environnementales ratifiées par la Mauritanie notamment : CCNUCC, CCD, CDB, Protocole de Montréal, Convention de Bâle.
- La spécificité de la Convention sur les POPs par rapport aux autres Conventions Environnementales.

Après l'exposé, d'intéressants débats ont eu lieu autour de deux thématiques :

- Les POPs en Mauritanie.
- Le rôle des différents partenaires en particulier les ONG et leurs relations avec le projet Pops en Mauritanie.

Les intervenants ont tour à tour pris la parole pour louer la qualité de la présentation et la l'importance de la réunion compte tenu du caractère dangereux des produits chimiques.

Toutes les interventions très enrichissantes ont été accés sur la nécessité d'œuvrer pour une large sensibilisation des populations sur les problèmes liés au produits chimiques et sur la formation et l'Information des ONGs pour renforcer leurs capacités par rapport aux produits chimiques et la convention de Stockholm.

Concernant le premier point, le débat a tourné autour des questions relatives au repérage des POPs, quand à leur lieu de stockage et de transport de façon à permettre d'identifier la filière et les différents intervenants.

Il est ressortit de ces débats que leurs utilisations restent réduites et que leur filière n'est pas connue.

A propos du 2ème point le débat a tourné autour du rôle des structures de contrôles sanitaires et celles du contrôle phytosanitaire et de la place de la société civile au niveau de l'alerte et du mécanisme de suivi.

Certaines questions très importantes comme la tutelle, la définition du rôle de chaque partenaire et surtout le mécanisme de collaboration entre les différents partenaires et le projet ont été soulevées par les participants.

Au terme d'un débat riche et fructueux au cours duquel, les participants ont procédé à

un échange d'expériences plein d'enseignement et ont exprimé leur grande satisfaction quant à la tenue de cette réunion, les participants ont fait une mention spéciale à l'endroit du Président de l'ONG AGREEM pour l'initiative prise par son l'organisation.

Par la suite la suite une lecture a été faite de la déclaration de l'IPEN et des copies ont été distribuées à l'ensemble des participants

Enfin les participants ont fait les recommandations suivantes :

A la Coordination du Programme de mise en œuvre de la Convention de Stockholm POPs en Mauritanie :

1. La mise en place de structures spécialisées dans le diagnostic des POPs.
2. le renforcement des capacités analytiques pour le suivi et le contrôle des POPs.

A l'ONG AGREEM :

1. Multiplier ce genre d'initiative et envoyer aux participants à chaque fois que cela est possible les informations dont elle dispose et qui concerne les produits chimiques